



COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, 9 janvier 2019

Parc de la Bergerie et Quai de Malte à Strasbourg : mise à l'abri des occupants et fermeture des campements

Les campements illégaux du quai de Malte et du parc de la Bergerie - qui avaient déjà été fermés respectivement en octobre et en décembre dernier - s'étaient reconstitués depuis plusieurs jours.

15 familles et 45 personnes isolées ou en couple (soit 117 personnes), originaires majoritairement de pays du caucase (Quai de Malte) et d'Albanie (Parc de la Bergerie), occupaient des abris de fortune. Il s'agissait essentiellement de demandeurs d'asile dont les demandes sont en cours de traitement.

La situation des personnes recensées sur le site a fait l'objet d'**une attention permanente par les pouvoirs publics** depuis leur installation, en particulier en raison de la présence d'enfants. Aussi, les services de l'État et de la Ville de Strasbourg ont travaillé à la mise en place de solutions adaptées au statut de chaque personne.

La Ville a mis à disposition de l'Etat un gymnase de façon exceptionnelle et temporaire, qui a permis d'accueillir ce matin les personnes présentes sur les deux sites.

Toutes les personnes ont immédiatement été prises en charge par les services de la Préfecture, de la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) et de la direction territoriale de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) qui ont procédé à une évaluation de leur situation afin de les orienter le plus rapidement possible vers des solutions d'hébergement dans l'attente de l'instruction de leurs démarches administratives.

Les personnes resteront à l'abri jusqu'à leur orientation vers les places d'hébergement mobilisées par l'État.

Contact presse:

Aurélie Contrecivile: 06 73 85 16 45 - aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr

Ariane Laffon : 03 8062 56 64 – ariane.laffon@strasbourg.eu

Dans le Bas-Rhin, l'État mobilise **3106 places pour les demandeurs d'asile**, auxquelles s'ajoutent **414 places ouvertes depuis le 1^{er} novembre dans le cadre du plan hiver**.

L'opération menée aujourd'hui s'inscrit dans un contexte de forte tension des flux migratoires ; **4051 demandeurs d'asile** ont ainsi été enregistrés par la Plateforme d'Accueil des Demandeurs d'Asile (PADA) en 2018, soit une hausse de 11 % par rapport à 2017.

Les services de l'État et de la Ville de Strasbourg sont pleinement mobilisés pour répondre à l'exigence de solidarité et de responsabilité qu'implique l'accueil de ces personnes en demande de protection.

Contact presse:

Aurélié Contrecivile: 06 73 85 16 45 - aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr

Ariane Laffon : 03 8062 56 64 – ariane.laffon@strasbourg.eu